



# ENSEMBLE, CONSTRUISONS UN MONDE DURABLE



En soutenant le Pacte mondial des Nations Unies Global Compact, la CFE-CGC s'engage à construire pour les générations futures un monde durable basé sur l'épanouissement social et la protection environnementale.

**WE SUPPORT**



La CFE-CGC est la première et la seule organisation syndicale française à avoir rejoint officiellement, dès le 1<sup>er</sup> février 2018, Global Compact France affilié aux Nations Unies. Pour acter cette implication, la Confédération a publié le 30 mars 2020 sa première communication d'engagement.

En appliquant l'agenda 2030 mis en œuvre par l'ONU, la CFE-CGC s'engage à :

- **soutenir la transition écologique ;**
- **maintenir le pouvoir d'achat ;**
- **améliorer la qualité de vie au travail ;**
- **développer un dialogue social loyal et sincère ;**
- **favoriser une croissance durable.**

## Notre vision, nos convictions

“

Nous voulons continuer à faire du développement durable et de la Responsabilité sociétale des entreprises (RSE) des vecteurs importants de notre approche revendicative. Le changement comportemental des entreprises et des administrations sera bénéfique pour les salariés.

François Hommeril  
Président de la CFE-CGC



”

“

Adhérer au Global Compact nous est apparu comme une évidence : RSE et développement durable sont en effet des sujets majeurs, prioritaires : ce sont les leviers grâce auxquels nous pourrions passer avec sérénité le relais aux générations futures. Demain se joue dès aujourd'hui.

Madeleine Gilbert  
Secrétaire nationale confédérale  
Secteur RSE et Développement durable



”

“

L'avenir des entreprises réside dans l'harmonie entre performance économique et durabilité sociétale et environnementale.

François Moreux  
Délégué national confédéral  
Secteur RSE et Développement durable



”

# Participation et présence au sein des territoires



La CFE-CGC prend part aux conférences et aux ateliers proposés par le SDSN afin de renforcer son engagement en faveur des Objectifs de développement durable (ODD).



La CFE-CGC assiste à l'assemblée plénière du CNTE et élabore des avis sur les sujets traités.



La CFE-CGC et le Lab RSE participent à de nombreuses rencontres et développent le réseau RSE au sein des territoires.



**MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET SOLIDAIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

La CFE-CGC est force de proposition au sein du Comité national de la biodiversité.



La CFE-CGC a adhéré en 2020 à l'association des Amis de la Déclaration Universelle des Droits de l'Humanité.



La CFE-CGC s'est investie dans de nombreux travaux comme « L'empreinte biodiversité des entreprises », la « Responsabilité numérique des entreprises » et les « Labels RSE ».

# Publications de la CFE-CGC



La CFE-CGC a été copilote du rapport sur l'appropriation des ODD par les acteurs non étatiques français du Comité 21.



La CFE-CGC et l'ORSE collaborent sur des questions d'actualité telles que la raison d'être des entreprises et de leur objet social.



La CFE-CGC, en partenariat avec le Global Compact, le Comité 21, France Chimie et Kedge Business School, a conçu un guide pour les TPE - PME figurant sur le site de l'Agenda 2030.



La CFE-CGC a édité une brochure dédiée aux PME pour les accompagner dans une démarche de développement durable.



La CFE-CGC produit des contributions sur la RSE et sur la prise en compte par les entreprises des enjeux éthiques, sociaux et environnementaux.



La CFE CGC a publié, sur le site United Nations Global Compact, sa Communication sur l'Engagement (COE), déclaration publique d'engagement en faveur du Global Compact.



# OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



**1 PAS DE PAUVRETÉ**

**2 FAIM «ZÉRO»**

**3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**

**4 ÉDUCATION DE QUALITÉ**

**5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES**

**6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT**

**7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN CÔTÉ ABORDABLE**

**8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE**

**9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE**

**10 INÉGALITÉS RÉDUITES**

**11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES**

**12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES**

**13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES**

**14 VIE AQUATIQUE**

**15 VIE TERRESTRE**

**16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES**

**17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS**

## QUATRE AXES ET DIX PRINCIPES



### DROITS DE L'HOMME

**Principe 1**

Promouvoir et respecter la protection internationale relatif aux droits de l'Homme.

**Principe 2**

Veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'Homme.



### ENVIRONNEMENT

**Principe 7**

Appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement.

**Principe 8**

Prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.

**Principe 9**

Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.



### NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL

**Principe 3**

Respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective.

**Principe 4**

Contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire.

**Principe 5**

Contribuer à l'abolition effective du travail des enfants.

**Principe 6**

Contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.



### LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

**Principe 10**

Agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.